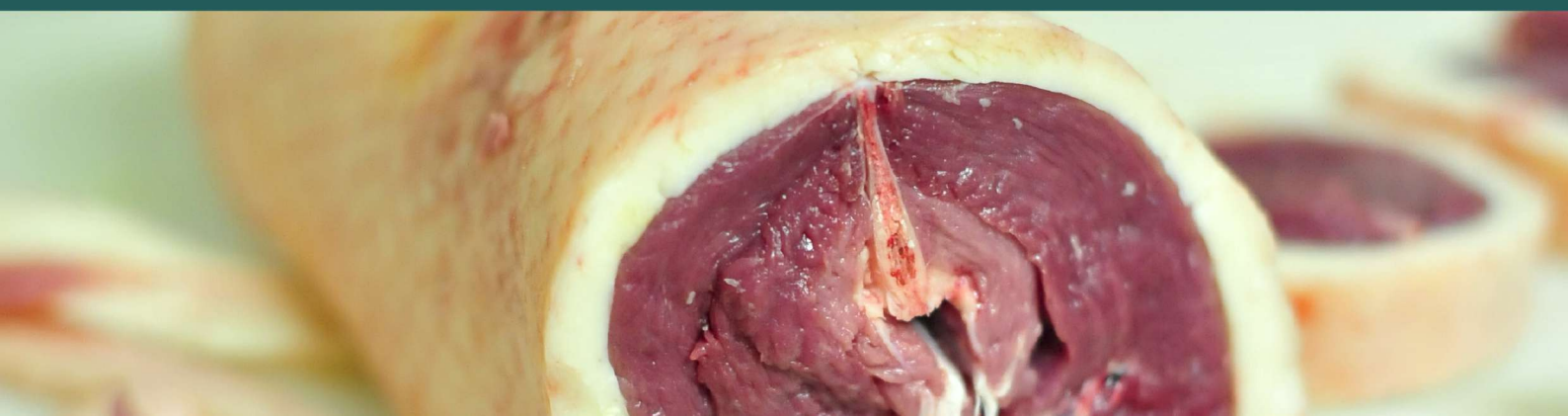


- Agrément CE produits laitiers
- Conception de fromagerie
- Conseil à la transformation de lait
- Service d'autocontrôle
- Conception du plan d'un atelier de transformation carnée ou végétale
- Créer des recettes innovantes de plats cuisinés, stérilisés ou sous-vide
- Créer un centre d'emballage d'oeufs à la ferme
- Maîtriser le cadre sanitaire lié à la production et commercialisation d'oeufs
- Elaboration d'un plan de maîtrise sanitaire



- **Audit sanitaire : volets abbatage, découpe et/ou transformation carnée et végétale**
- **Créer ou développer une activité de transformation à la ferme carnée ou végétale**
- **Elaboration du dossier d'agrément, avec un Plan de Maîtrise Sanitaire**
- **Financer votre atelier de transformation vente : dispositif unique, dossier PASS, petits investissements (dispositifs du Conseil Régional Occitanie)**
- **Traçabilité dans un atelier de transformation à la ferme**
- **Accompagnement porteur de projet transformation en vente directe**
- **Mise en conformité des conditions générales de vente**
- **Les étapes du porteur de projet en vente directe**
- **Aide à la réalisation de l'étiquetage**
- **Formaliser son plan de biosécurité en aviculture**



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

AGRÉMENT CE Produits laitiers

- Disposer d'un conseil neutre et indépendant de tout intérêt commercial
- Accès au réseau de compétences de la Chambre d'agriculture
- Accès à un conseil innovant et performant
- Intégrer un groupe de fromagers



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 23
service_lait@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Être accompagné pour que votre atelier obtienne le statut "Agrément CE"
- Être en conformité avec la réglementation sanitaire européenne pour commercialiser vos produits sans limites de distances ni d'intermédiaire au sein de l'Union Européenne

Notre service

- Préconisation pour l'adaptation de l'outil de production, des process et de la gestion administrative de l'atelier pour être conforme à la réglementation européenne et pouvoir obtenir l'agrément CE pour votre atelier
- Rédaction du dossier d'agrément avec le demandeur

Documents remis

- Dossier d'agrément CEE prêt à être déposé en DDCSPP
- Compte-rendu des préconisations pour la mise en conformité de l'atelier et des pratiques dans un délais de 6 semaines

Modalités

- Entretien téléphonique préalable
- Ecriture du dossier sur site
- Finalisation du dossier

Public

- Transformateurs laitiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Charlotte FAURY

Conseillère en transformation fromagère
06 80 78 19 44



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

CONCEPTION DE FROMAGERIE

- Disposer d'un conseil neutre et indépendant de tout intérêt commercial
- Accès au réseau de compétences de la Chambre d'agriculture
- Accès à un conseil innovant et performant
- Intégrer un groupe de fromagers



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 23
c.faury@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Préparer au mieux votre projet de fromagerie fermière en disposant d'une esquisse d'atelier et d'un chiffrage estimatif
- Raisonner et optimiser l'investissement dans le respect des obligations sanitaires et administratives

Notre service

- Définition du projet de transformation et attentes du producteur (gamme, volumes transformés, évolutions possibles)
- Identification des installations existantes, relevé de situation, mesures
- Réalisation d'une esquisse de l'atelier précisant les pièces, l'emplacement des matériels, la circulation des produits et personnes
- Chiffrage estimatif locaux et matériels

Documents remis

- Envoi d'un compte-rendu de visite avec hiérarchisation des actions engagées dans un délai de 2 mois
- Esquisse de l'atelier
- Chiffrage estimatif des locaux et des matériels

Modalités

- 2 demi-journées sur site
- Formalisation du compte-rendu

Public

- Transformateurs laitiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Charlotte FAURY

Conseillère en transformation fromagère
06 80 78 19 44



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

CONSEIL À LA TRANSFORMATION DE LAIT

Bovins lait
Ovins
Caprins

- Disposer d'un conseil neutre et indépendant de tout intérêt commercial
- Accès au réseau de compétences de la Chambre d'agriculture
- Accès à un conseil innovant et performant
- Intégrer un groupe de fromagers



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 23
service_lait@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Identifier les difficultés sur la gestion de votre transformation
- Améliorer les performances sanitaires, technologiques, économiques de votre outil de production
- Sécuriser votre atelier et vos productions pour être en conformité avec la réglementation

Notre service

- Suivi fromager et/ou sanitaire : diagnostic et résolution de problèmes - Suivi autocontrôles inclus
- Accompagnement pour la mise en oeuvre de nouvelles productions
- Amélioration de l'organisation du travail, de l'ergonomie
- Mise à jour réglementaire de l'atelier : audit sanitaire, étiquetage, plan d'auto-contrôle, traçabilité, bonnes pratiques d'hygiène

Documents remis

- Envoi d'un compte-rendu complet dans un délais d'un mois
- Sur place, premières préconisations et hiérarchisation des actions à engager

Modalités

- Conseil ponctuel : 3h30 sur site
- Conseil suivi : 4 demi-journées par an

Public

- Transformateurs laitiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Charlotte FAURY

Conseillère en transformation fromagère
06 80 78 19 44



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

SERVICE D'AUTOCONTRÔLE

Bovins lait
Ovins
Caprins

- Disposer d'un conseil neutre et indépendant de tout intérêt commercial
- Accès au réseau de compétences de la Chambre d'agriculture
- Accès à un conseil innovant et performant
- Intégrer un groupe de fromagers



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 23
service_lait@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre accompagné pour la maîtrise sanitaire dans votre atelier
- Bénéficier d'un service d'organisation des autocontrôles, de suivi et interprétation des résultats, et d'intervention en cas de problème sanitaire majeur

Notre service

- Aide individuel pour la définition d'un plan d'autocontrôle
- Commentaire des résultats si nécessaire, et élaboration de préconisations
- Visite d'expertise du site en cas d'accident sanitaire (dépassement des seuils réglementaires pour les critères de sécurité) pour analyse de la situation et préconisations

Modalités

- Entretien téléphonique en début de campagne pour définir ou mettre à jour le plan d'autocontrôles (produits, fréquence, critères, fournitures nécessaires)
- Le conseiller reçoit des laboratoires les résultats d'analyse au fur et à mesure de leur publication. Il transmet ses commentaires et préconisations dans un délai de 1 mois maxi
- En cas d'accident sanitaire, visite d'expertise du site et rédaction d'un compte-rendu dans un délai de 15 jours

Documents remis

- Commentaire des résultats d'analyse et préconisations si besoin (délai : 1 mois)
- Compte-rendu en cas de visite d'expertise (délai : 15 jours)

Public

- Transformateurs laitiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Charlotte FAURY

Conseillère en transformation fromagère
06 80 78 19 44



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

CONCEPTION DU PLAN D'UN ATELIER DE TRANSFORMATION CARNÉE ET VEGETALE

- Analyse objective du projet, indépendant de tout intérêt commercial
- Favorise la réussite de votre projet grâce à la réalisation d'une étude prévisionnelle s'appuyant sur les éléments essentiels



Les + PROAGRI

- Conseil réalisés par des conseillers spécialisés circuits courts
- Pluridisciplinarité
- Neutralité du conseil
- Connaissance des aspects réglementaires

Vous souhaitez

- Évaluer la faisabilité technique de votre atelier de transformation ou laboratoire
- Comprendre les grands principes d'hygiène et de sécurité sanitaire
- Identifier les points de non conformité potentielle
- Savoir appliquer les grandes règles à son propre projet

Notre service

- Choix du bon statut sanitaire pour son atelier de transformation (CE ou non)
- Connaissance des éléments clés à prendre en compte pour la conception de l'atelier
- Réalisation d'un plan projet

Documents remis

- Compte rendu de visite
- Esquisse de l'atelier
- Chiffrage estimatif des locaux et des matériels

Modalités

- 2 demies-journées sur site
- Formalisation du compte-rendu

Public

- Agriculteurs à titre individuel ou collectif, ayant un projet d'atelier de transformation carnée ou végétale

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

CREER DES RECETTES INNOVANTES DE PLATS CUISINÉS STÉRILISÉS OU SOUS VIDE

- Analyse objective du projet, indépendant de tout intérêt commercial
- Favorise la réussite de votre projet grâce à la réalisation d'une étude prévisionnelle s'appuyant sur les éléments essentiels
- Créer une valeur ajoutée



Les + PROAGRI

- Conseil réalisés par des conseillers spécialisés circuits courts
- Pluridisciplinarité
- Neutralité du conseil
- Connaissance des aspects réglementaires

Vous souhaitez

- Réaliser de nouvelles recettes pour élargir sa gamme et diversifier ses menus
- Connaître les différents types de matériel, les réglages et l'entretien
- Maîtriser les techniques de cuisson et de conditionnement
- savoir déterminer une date limite de consommation
- organiser le chantier de transformation

Notre service

- Définition d'un plat cuisiné, technique de cuisson, conditionnement
- Choix du matériel, respect des normes de sécurité, entretien du matériel
- Détermination de la DLC
- Formations spécifiques sur la mise en structuration et fabrication de plats sous vide et stérilisés

Documents remis

- Compte rendu reprenant les différents éléments du projet, les références réglementaires et des propositions de recettes

Modalités

- Accompagnement adapté à l'importance du projet visé
- 1 à 2 journées sur site

Public

- Agriculteurs à titre individuel ou collectif, ayant un projet ou souhaitant créer des recettes de plats cuisinés sous vide et stérilisés

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13





PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

CRÉER UN CENTRE D'EMBALLAGE D'OEUFS AGRÉÉ À LA FERME

- Analyse objective du projet, indépendant de tout intérêt commercial
- Favorise la réussite de votre projet grâce à la réalisation d'une étude prévisionnelle s'appuyant sur les éléments essentiels



Les + PROAGRI

- Un accompagnement personnalisé.
- Une conseillère spécialisée en transformation fermière.
- Pluridisciplinarité
- Neutralité du conseil
- Connaissance des aspects réglementaires

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Créer un centre d'emballage pour vos œufs sur votre ferme en respectant les normes réglementaires et en fonction des volumes traités
- Implanter le matériel nécessaire au bon déroulement de l'activité (tri, mirage, pesage, conditionnement, stockage...)
- Rédiger le dossier de demande d'agrément à soumettre aux services de l'État

Notre service

- Un appui technique individuel.
- Un recueil des besoins par téléphone ou sur l'exploitation si besoin.
- La formalisation du plan de votre centre d'emballage (2D et 3D) avec l'implantation du matériel.
- L'appui à la rédaction du dossier de demande d'agrément.
- La formation aux bonnes pratiques d'hygiène, obligatoire pour manipuler vos œufs dans un centre d'emballage d'œufs.

Documents remis

- Compte rendu de visite
- Plan projet
- Dossier d'agrément

Modalités

- Accompagnement adapté à l'importance du projet visé
- Rendez-vous DDETSPP
- 2 à 3 visites sur site
- Rédiger dossier d'agrément (2,5 jours)

Public

- Agriculteurs à titre individuel ou collectif, ayant un projet d'atelier de transformation carné ou végétal

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Macarena SIREJOL

Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

MAITRISER LE CADRE SANITAIRE LIÉ À LA PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES OEUFS

- Analyse objective du projet, indépendant de tout intérêt commercial
- Favorise la réussite de votre projet grâce à la réalisation d'une étude prévisionnelle s'appuyant sur les éléments essentiels



Les + PROAGRI

- Un accompagnement personnalisé.
- Une conseillère spécialisée en transformation fermière.
- Pluridisciplinarité
- Neutralité du conseil
- Connaissance des aspects réglementaires

Vous souhaitez

- Commercialiser votre production d'œufs
- Être capable de mettre en oeuvre la réglementation sanitaire s'appliquant à la production, le stockage et la commercialisation des œufs

Notre service

- Un appui technique individuel.
- Connaissance des enjeux de la maîtrise sanitaire des œufs et des textes réglementaires s'appliquant à sa propre activité
- Mise en place des bonnes pratiques d'hygiène dans son activité
- Connaissance des risques sanitaires et moyens de maîtrise par étape de fabrication : collecte, transport, réception, tri, calibrage, conditionnement, stockage, distribution
- Savoir pratiquer le mirage des œufs
- Mise en place de la traçabilité des œufs et moyens à utiliser (marquage, étiquetage), enregistrements à tenir

Documents remis

- Compte rendu de visite
- Diagramme de production
- Modèles de documents les enregistrements

Modalités

- Accompagnement adapté à l'importance du projet visé
- 1 à 2 demi-journées sur site

Public

- Agriculteurs à titre individuel ou collectif, ayant un projet de production et commercialisation des œufs

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ELEVAGE

ACCOMPAGNEMENT PORTEUR DE PROJET TRANSFORMATION EN VENTE DIRECTE

- Accompagnement individualisé
- Evaluation de la pertinence du projet
- Analyse du projet et de la réglementation sanitaire en vigueur



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 20
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Être accompagné dans votre projet de création d'un atelier de transformation
- Être conseillé quant aux choix techniques et au respect des règles sanitaires

Notre service

Nous vous proposons un appui sur plusieurs volets :

- Adéquation avec les circuits de commercialisation choisis
- Suivi du principe de la marche en avant
- Dimensionnement des pièces et équipements
- Prise en compte de l'assainissement

Documents remis

Compte rendu détaillé comprenant :

- Schéma de l'implantation du projet
- Etude prévisionnelle financière du projet
- Démarches administratives et des formations à suivre

Modalités

- Rencontre et visite sur site
- Rédaction compte-rendu détaillé
- Restitution des éléments pour demandes de devis
- Lien avec la DDCSPP

Public

- Porteur de projet ou agriculteur qui souhaite réaliser la transformation et la vente directe de produits carnés, œufs, fruits et légumes transformés

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

ELABORATION D'UN PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

Mettre en place les documents exigés par la réglementation sanitaire en formalisant ses pratiques, afin d'assurer la qualité sanitaire de ses produits et de valoriser leur spécificité fermière



Les **+** PROAGRI

- **Pluridisciplinarité**
- **Neutralité du conseil**
- **Connaissance des aspects réglementaires et des spécificités fermières**

Vous souhaitez

- Etre accompagné pour élaborer le Plan de Maîtrise Sanitaire de votre atelier de transformation
- Avoir un appui pour vous assurer de la bonne maîtrise des consignes

Notre service

- Visite de la structure : état des lieux des pratiques et rappels des exigences réglementaires
- Accompagnement à l'élaboration et mise à jour des documents du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) adaptés
- Pour les ateliers disposant déjà de documents : mise à jour des documents et préconisations suite à une visite d'exploitation pour les PMS déjà en place

Documents remis

- Plan de Maîtrise Sanitaire - Avec fiches d'enregistrement traçabilité
- Document à afficher dans les salles - fiches conseils reprenant la réglementation

Modalités

- Audit sur site, ou rencontre avec le porteur de projet
- Rédaction – élaboration du PMS
- Rendez-vous de restitution au bureau

Public

- Agriculteurs, à titre individuel ou collectif, transformant ou vendant des denrées alimentaires

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service Elevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ELEVAGE

AUDIT SANITAIRE

Volets abattage,
découpe et/ou
transformation
carnée et végétales

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes



Les + PROAGRI

→ L'accompagnement individualisé par des audits successifs permettra au producteur de corriger rapidement les points défectueux

Vous souhaitez

- Effectuer une mise à jour de votre atelier quant à l'évolution des textes sanitaires en vigueur
- Réaliser un audit complet en passant par chacune des étapes de fabrication
- Conforter votre traçabilité

Notre service

- Audits successifs permettant de vérifier les consignes et les process définis
- Informations et rappels techniques et sanitaires
- Outils pratiques pour compléter le dossier Plan de Maîtrise Sanitaire
- Vérification des procédures et des enregistrements figurant dans le PMS

Documents remis

- Audit détaillé reprenant les points forts et faibles de l'établissement
- Supports photos des audits : consignes de travail et pistes d'amélioration
- Fiches types de procédures et d'enregistrement

Modalités

- Visite sur site, en situation de fonctionnement
- Rédaction d'un compte-rendu détaillé, avec les actions correctives préconisées (délais de 20 jours)

Public

- Producteurs qui transforment à la ferme, tous types de produits carnés et végétaux

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ELEVAGE

MISE EN CONFORMITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- Disposer d'un appui indépendant de tout intérêt commercial
- Informations adaptées par un conseiller de la Chambre d'Agriculture



Les + PROAGRI

- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 20
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Mettre en conformité vos dépliants et vos tarifs avec les articles
- Informations sur l'entreprise
- Informations sur le bien ou le service
- Informations sur le prix
- Informations sur la livraison ,les conditions et garanties contractuelles
- Informations sur le droit de rétractation

Notre service

Nous vous proposons :

- Un audit de vos documents : dépliants, tarifs, sites internet...
- Une proposition d'adaptation et mise à jour des mentions obligatoires liées au Code de la Consommation et notices réglementaires en vigueur

Documents remis

- Une grille d'analyse détaillée avec les mentions corrigées

Modalités

- Prestation individuelle au bureau, à partir de l'ensemble des documents et supports utilisés

Public

- Producteurs qui réalisent de la vente directe de produits alimentaires

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

CREER OU DEVELOPPER UNE ACTIVITE DE TRANSFORMATION A LA FERME CARNÉE OU VÉGÉTALE

- Analyse objective du projet, indépendant de tout intérêt commercial
- Favorise la réussite de votre projet grâce à la réalisation d'une étude prévisionnelle s'appuyant sur les éléments essentiels



Les + PROAGRI

- Conseil réalisés par des conseillers spécialisés circuits courts
- Qualités et transformation des produits fermiers
- Pluridisciplinarité
- Neutralité du conseil
- Connaissance des aspects réglementaires

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Concevoir ou développer un projet adapté aux besoins des agriculteurs et évaluer sa faisabilité technique, économique, réglementaire

Notre service

- Evaluation des besoins selon la gamme de produits, les quantités produites et le mode de commercialisation
- Conseil sur l'organisation de l'atelier en lien avec la réglementation sanitaire : marche en avant, séparation dans l'espace ou le temps, flux des matières et produits finis, maîtrise de la chaîne du froid
- Réalisation d'un schéma de fonctionnement à l'échelle (en relation avec les équipes bâtiments selon le besoin)
- Conseil sur les matériaux et équipements à mettre en oeuvre dans l'atelier de transformation
- Organisation de formations spécifiques :
 - Bonne pratique d'hygiène, HACCP
 - Techniques de transformation produits carnés ou végétaux, sous vide, autoclave, ...

Documents remis

- Compte rendu reprenant les différents éléments de diagnostic et de conseil, les références réglementaires et une proposition de plan d'action
- Schéma de fonctionnement du local de transformation
- Fiches conseils reprenant la réglementation

Modalités

- Accompagnement adapté à l'importance du projet visé
- Compte-rendu (délai : 15 jours)

Public

- Agriculteurs à titre individuel ou collectif, ayant un projet ou souhaitant développer une activité de transformation à la ferme

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

ELABORATION DU DOSSIER D'AGRÉMENT avec un Plan de Maitrise Sanitaire

- Accompagnement du producteur dans le cadre d'une demande d'agrément, en assurant le lien avec la DDETSPP
- Transcription des modes de fonctionnement de l'atelier, formalisés dans un PMS



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Faire agréer votre atelier de transformation via la DDETSPP
- Etre accompagné pour l'élaboration du dossier d'agrément sanitaire
- Avoir un appui pour s'assurer de la maîtrise des consignes et procédures

Notre service

- Audit, examen de l'organisation existante de l'atelier
- Formalisation du Plan de Maîtrise Sanitaire : bonnes pratiques d'hygiène, principes HACCP, traçabilité,...
- Accompagnement pour l'appropriation d'un système documentaire, adapté à votre fonctionnement
- Rédaction du dossier de demande d'agrément

Documents remis

- Plan de Maîtrise Sanitaire (à conserver sur site)
- Dossier de demande d'agrément à déposer

Modalités

- Audit sur site
- Rencontre DDETSPP
- Rédaction du PMS (1 mois)
- Rendez-vous final pour l'appropriation des procédures

Public

- Producteurs - transformateurs de produits carnés ayant besoin d'un agrément CE



Tarifs et conditions de vente sur demande

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ELEVAGE

LES ÉTAPES DU PORTEUR DE PROJET EN VENTE DIRECTE

- Un accompagnement individualisé avec la Chambre d'agriculture



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service filières courtes et promotion

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 20
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Vous diversifier en vente directe
- Vous avez un projet d'installation en vente directe

Notre service

- Le conseiller de la Chambre d'agriculture vous propose un RDV au bureau

Documents remis

- Compte rendu de l'entretien avec le conseiller de la Chambre d'agriculture

Modalités

- 1^{ère} rencontre gratuite

Public

- Exploitant agricole
- Demandeur emploi
- Autres



Tarifs et conditions de vente sur demande



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ELEVAGE

AIDE À LA RÉALISATION DE L'ÉTIQUETAGE réglementation "INCO"

- Disposer d'un appui indépendant de tout intérêt commercial
- Informations adaptées par un conseiller de la Chambre d'Agriculture



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 20
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Identifier ce que la réglementation INCO* implique en matière d'étiquetage sur les denrées alimentaires produites sur votre exploitation
- Bénéficier d'une aide à la mise en conformité de ces étiquetages, adaptée à chacune de vos denrées

* Information des Consommateurs, règlement U.E. n° 1169/2011

Notre service

Nous vous proposons :

- Une information complète sur les exigences de la réglementation en matière d'étiquetage des denrées alimentaires (dénomination produit, liste des ingrédients, ingrédients composés, allergènes,...)
- Une proposition d'adaptation de vos étiquettes pour la mise en conformité avec la réglementation

Documents remis

- Fiche mémento qui synthétise la réglementation INCO et compte rendu de la visite incluant : les préconisations par denrée alimentaire, des mentions à faire figurer sur votre étiquetage
- Compte-rendu...

Modalités

- Collecte de toutes les étiquettes de la gamme de produits
- Collecte des fiches fournisseurs des ingrédients
- Analyse et restitution, avec des propositions d'adaptation

Public

- Producteurs qui réalisent de la vente directe de produits alimentaires

 Tarifs et conditions de vente sur demande



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ELEVAGE

FINANCER VOTRE ATELIER DE TRANSFORMATION VENTE

- dispositif unique
- dossier PASS – Petits investissements (Dispositifs du Conseil Régional Occitanie)

- Analyse objective du projet, indépendant de tout intérêt commercial
- Favorise la réussite de votre projet grâce à la réalisation d'une étude prévisionnelle s'appuyant sur les éléments essentiels



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure pour bien calibrer votre demande. Une prestation reconnue de qualité : certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre conseillé dans l'élaboration de votre projet (technique, économique)
- Etre accompagné dans le montage de votre dossier de demande d'aide

Notre service

- Analyse de votre projet
- Conseil adapté à votre situation, pour calibrer vos investissements
- Réalisation de la demande d'aide, recueil des pièces constitutives du dossier pour son dépôt
- Dépôt du dossier auprès du service instructeur
- Dépôt du dossier de demande de solde

Documents remis

- Récapitulatif et attestation de dépôt du dossier, avec l'ensemble des pièces justificatives

Modalités

- Accompagnement adapté à l'importance du projet visé
- 1 à 2 demi-journées
- Suivi du dossier jusqu'au versement de l'aide
- Echange avec le service instructeur pendant toute la durée des démarches
- Connaissance des dispositifs

Public

- Producteurs ou porteurs de projet en vente directe, ayant un atelier de transformation et/ou des équipements pour la vente

Tarifs et conditions de vente sur demande

La Chambre d'agriculture n'étant tenue qu'à une obligation de moyens, elle ne saurait assumer la responsabilité d'un refus ou d'un avis défavorable délivré par tout organisme privé ou public concernant une décision attendue par le client et dans la perspective de laquelle ce dernier a précisément sollicité l'accomplissement de la prestation.

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

FORMALISER SON PLAN DE BIOSÉCURITÉ EN AVICULTURE

- Conseil personnalisé par le conseiller de la Chambre d'agriculture



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Vous mettre en conformité vis-à-vis de la réglementation relative à la lutte contre la grippe aviaire
- Vérifier que vos préconisations sont adaptées et bien respectées

Notre service

- Visite sur le terrain, observation et analyse de la circulation des intrants et des tiers (animaux, gaz, aliment, effluents, équarrisseur,...)
- Vérification du classeur Biosécurité et des enregistrements : protocole nettoyage et désinfection, auto-contrôle nettoyage et désinfection, dératisation, traçabilité des bandes, protection contre l'avifaune, gestion des sous-produits et déchets...
- Étude et élaboration du Plan de Circulation et des modalités de gestion des flux

Documents remis

- Plan de Biosécurité formalisé
- Rapport d'audit du classeur Biosécurité

Modalités

- Visite sur le terrain
- Élaboration du Plan de Biosécurité sur site ou au bureau

Public

- Producteurs indépendants en aviculture



Tarifs et conditions de vente sur demande

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ELEVAGE

TRACABILITÉ DANS UN ATELIER DE TRANSFORMATION À LA FERME

- Information et accompagnement individualisés
- Diagnostic des pratiques d'enregistrement de l'atelier



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service élevage

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 25
m.sirejol@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Vérifier si vos procédures de traçabilité sont conformes et les optimiser si besoin
- Avoir une méthode adaptée pour répondre aux obligations de traçabilité de vos produits

Notre service

- Information sur la réglementation du paquet hygiène du Règlement Européen 178/2002 : vérification de la traçabilité à toutes les étapes : de la production, transformation et de la distribution
- Fiche de procédure à instruire dans le PMS
- Vérification du choix et de la cohérence de la traçabilité

Documents remis

- Documents pour formaliser le système de traçabilité et faire le lien avec le système documentaire du PMS.
- Textes liés à la Réglementation (traçabilité, retrait rappel)
- Création d'un compte dans le site rappel conso

Modalités

- Audit sur site, ou rencontre avec le porteur de projet
- Rédaction - élaboration des préconisations
- Rendez-vous de restitution (délais : 20 jours)
- Conseil sur site : 3h

Public

- Producteurs en vente directe
- Salariés des ateliers de transformation



Tarifs et conditions de vente sur demande

Macarena SIREJOL
Conseillère qualité et transformation
des produits fermiers
06 25 76 26 13

